

Bon de commande n°...

SAS Fabrice Sommier Wine School
29 Boulevard Maréchal Leclerc
71000 MACON
03 85 36 74 45

A : _____

Adresse :

Date :

Tel : _____

Mail : _____

Désignation	Quantité*	Prix unitaire HT	Total HT	TVA	Total TTC
				20 %	
				20 %	
				20 %	
				20 %	
				20 %	
				20 %	
				20 %	
				20 %	
				20 %	
				20 %	

*Quantité 1 = 1 carton de 6 bouteilles

Total HT	
Total TTC	

Conditions de règlement :

Paiement comptant en espèces ou carte bancaire

Conditions de livraison :

Enlèvement à la Wine School ou livraison par Colissimo
(Frais de port : 25,00€ TTC, si commande inférieure à 300€ TTC. Franco de port si commande supérieure à 300€ TTC).

Signature

Conditions générales de vente

Article 1 — Préambule

Les présentes conditions générales de ventes ("CGV") s'appliquent à l'ensemble des ventes conclues par la Wine School by Fabrice Sommier ("le Vendeur") auprès des acheteurs ayant la qualité de consommateurs ("le Client") désirant acquérir pour leurs besoins personnels les produits proposés à la vente par le Vendeur.

Les produits présentés sont proposés à la vente pour les territoires suivants : France Métropolitaine

Article 2 — Champ d'application

Les CGV précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et des éventuels retours des produits commandés par le Client.

Les produits proposés à la vente sont les suivants :

- Vins et accessoires
- Vinaigres
- Huiles
- Thés
- Confitures
- Livres
- Cartes
- Verres
- Éléments de décoration

Le choix et l'achat d'un produit est de la seule responsabilité du Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées en signant le bon de commande.

Article 3 — Commandes

Pour être valable, la commande du Client doit préciser la quantité de produits souhaitée, le prix pour chaque produit, le montant total TTC de ladite commande ainsi que la signature du Client. La commande doit aussi comporter l'adresse de facturation et de livraison

Article 4 — Prix de vente

Les prix de vente sont indiqués pour chacun des produits en euros, hors taxe et toutes taxes comprises, hors frais de livraison et de transports mentionnés sur le bon de commande.

Le montant total dû par le Client est indiqué en bas du bon de commande.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client sur la demande de ce dernier lors de la livraison des produits commandés.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis, et sans encourir de responsabilité de ce fait.

Article 5 — Conditions de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par carte bancaire ou en espèces.

Le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

Article 6 — Livraisons

Les frais de port sont de 25 € TTC pour toutes commandes en dessous de 300 € TTC. Au dessus de 300 €, la commande est franco de port. Les produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine, à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de commande.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou de plusieurs produits, les produits commandés seront livrés en une seule fois.

Les délais de livraisons sont indiqués à titre d'informations et n'ont aucun caractère d'engagement. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

Nos livraisons sont effectuées par Colissimo.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du Client (conformément aux dispositions de l'article L.132-7 du Code de Commerce).

En raison des avaries susceptibles de se produire au cours du transport, le Client doit vérifier les colis à leur arrivée. En cas de manque, d'avarie ou de perte partielle de la marchandise, le Client devra émettre des réserves auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé

de réception dans les trois jours de livraison conformément aux dispositions de l'article L.133-3 du Code du Commerce.

En cas d'enlèvement à la Wine School by Fabrice Sommier, le Client à l'entière responsabilité du chargement.

Article 7 — Transferts de propriété

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits.

Article 8 — Responsabilité du Vendeur - Garantie

Les produits vendus par la Wine School by Fabrice Sommier sont conformes à la réglementation en vigueur en France relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché.

Les produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, de la garantie légale de conformité dans les conditions de l'article L217-4 et suivants du code de la consommation, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande, de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation, dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L217-9 du code de la consommation

- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article 9 — Informatique et Libertés

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à Wine School by Fabrice Sommier, 29 Boulevard Maréchal Leclerc, 71000 Mâcon.

Article 10 — Litiges et médiation de la consommation

Tout litige relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la cessation du présent contrat soumis, à défaut de résolution amiable, au Tribunal de Commerce de Mâcon

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.